

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE de SAINT CHRISTOPHE VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	10	15	5	5	0

Séance du 22 mars 2022

- date convocation
17 mars 2022

L'an deux mille vingt et deux et les vingt-deux mars à 20 heures 00,
le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire, à la salle des fêtes de saint-Christophe-Vallon,
sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire. Séance à huit clos.

Présent(s) : GOMEZ, LANZA, VEYRIER, BELET, BIROL, CERNEAUX, DARSEZ, DELTOUR,
FLAUSS, FRANQUE

Absent(s) :

Absents excusés : BELLEC, ROBERT, DELCUZOUL, LEMARECHAL BRACHET,

Procurations à : BELLEC à DELTOUR - ROBERT à GOMEZ - DELCUZOUL à CERNEAUX -
LEMARECHAL à LANZA - BRACHET à VEYRIER

Secrétaire : FRANQUE

Objet : attribution du Marché de Travaux - Aménagement des Sanitaires de l'Ecole Publique de la commune
de Saint-Christophe-Vallon
2022-03-22 02

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code des marchés publics,

Vu le Procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 22 mars 2022

Monsieur le Maire expose au conseil que la consultation lancée le 08/02/2022 avec un dépôt des offres pour
le 14/03/2022 ;

Considérant que 11 entreprises ont déposées leurs offres (conformes) et suite à l'analyse des offres réalisés
par la SARL d'Architecture PRONAO, il est proposé d'attribuer le marché aux entreprises comme suit :

N°	LOT	Entreprise	Montant Offre H.T.
01	DÉMOLITION - MAÇONNERIE	CAPELLE Joël	5 560,00 €.
02	MENUISERIE BOIS	SARL BRAS-TURLAN	6 338,66 €.
03	PLÂTRERIE	SARL BRAS-TURLAN	2 313,03 €.
04	PEINTURE	GASTON Père & fils	2 840,00 €.
05	REVÊTEMENTS DE SOLS - FAÏENCES	SARL SANHES Jean- Claude & Fils	7 186,22 €.
06	PLOMBERIE - SANITAIRES - CHAUFFAGE	SARL PALMIÉ	39 901,00 €.
07	ÉLECTRICITÉ	ISSALIS	2 416,50 €.
TOTAL			66 555,14 €.

Le conseil municipal de la commune de Saint Christophe-Vallon, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** les propositions d'attribution des lots aux entreprises comme énoncés dans le tableau ci-dessus ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir dans ce dossier (attribution,

Résultat du vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Christian GOMEZ

Dématérialisé



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée
Le 23 mars 2022 et publication ou notification

Du 23 mars 2022

Le Maire,

Christian GOMEZ

